



Ma fille de 8 ans ne veux aller chez son pere que quand elle le v

Par **meliade**, le **08/03/2009** à **15:47**

bonjour ma fille de 8 ans voudrait aller chez son pere que lorsqu'elle le desire comment faire

Par **milou**, le **09/03/2009** à **16:10**

Bonjour,

Le droit de visite et d'hébergement a-t-il été fixé par jugement?

Si oui, ce dernier doit être respecté.

Par **meliade**, le **09/03/2009** à **18:26**

oui il a ete fixe chez moi il a le droit de l'avoir un week end sur deux mais elle n'aime pas y aller depuis quelques temps elle me pose la question de savoir quand est ce qu'elle aura sont mot a dire car ell me dit qu'ell en a mare et que si ell y va s'est qu'ell est obligée(ell se plaint que ce n'est pas tres tres propre,quel dort sur un matelat sous l'escalier car cela fait des mois quell demande des rideaux a sa chambre car ell a peur la nuit des ombres par la fenetre et qu'il n'y a que du derrangement ,ell me dit aussi que c'est ell qui se fait le petit dejeuner car ell reste seule le temps qu'il dort le matin et qu'ell doit souvent garder sa cousine et s'en occuper mais bon lorsque j'en parle avec lui il se braque et me dit que je l'a monte contre lui,j'ai pensé a l'assistance sociale mais cela perturberai encore plus mon p'tit ange je lui explique que son

pere n'a pas le meme mode de vie que nous et qu'il faut etre patiente avec lui merci de votre reponse